



Un programme d'Etat chargé d'accompagner les SAMU dans leur transformation numérique

Programme d'Etat chargé d'accompagner les SAMU dans leur transformation numérique, pour qu'avec des solutions informatiques évoluées ils puissent répondre plus efficacement à leurs missions de prise en charge des demandes de soins formulées par la population.

Le programme SI-SAMU met à disposition des SAMU des outils développés au niveau national (quand il y a un intérêt à le faire à ce niveau) ou il agit en fédérateur des innovations proposées par les sociétés privées existantes.

Les produits et services ainsi proposés par le Programme SI-SAMU sont :

- le « Portail SI-SAMU » (accès aux outils collaboratifs et au module de gestion de crise);
- une solution de communication complète (dite « Bandeau de communication »);
- l' « Opérateur de Téléphonie Nationale » (OTN);
- le « Hub Santé ».

Tous ces produits sont conçus pour améliorer la prise en charge médicale des patients et pour faciliter le travail quotidien des professionnels de santé. Ils s'inscrivent dans les axes de la feuille de route du numérique en santé. Ils sont intégralement pris en charge par l'Agence du Numérique en Santé (ANS).

Quels sont les bénéfices d'une solution de dimension nationale ?

Le Programme SI-SAMU apporte aux SAMU et aux établissements de santé des moyens techniques et humains qu'ils ne pourraient avoir de façon isolée :

- infrastructures dimensionnées pour supporter la charge;
- renforcement du système pour garantir la continuité du service;
- sécurité du système national contre les cyber-attaques;
- hébergement HDS;
- sécurisation de l'acheminement des appels;
- modernisation des infrastructures locales;
- experts techniques de haut niveau, équipe pluridisciplinaire;
- assistance 24/7 avec un support dédié;
- effet d'économie d'échelle.

Le Programme SI-SAMU apporte aux acteurs de l'urgence une valeur métier née d'un consensus national sur les besoins :

- ergonomie et facilité d'utilisation des outils nationaux pensés par les utilisateurs eux-mêmes;
- harmonisation des pratiques entre SAMU;
- amélioration des délais de prise en charge des appels;
- richesse fonctionnelle des logiciels nationaux;
- entraide entre SAMU, organisations partagées, répartition de charges;
- régulation à distance.



Le Programme SI-SAMU donne des moyens d'information, de pilotage et de coordination à l'Etat :

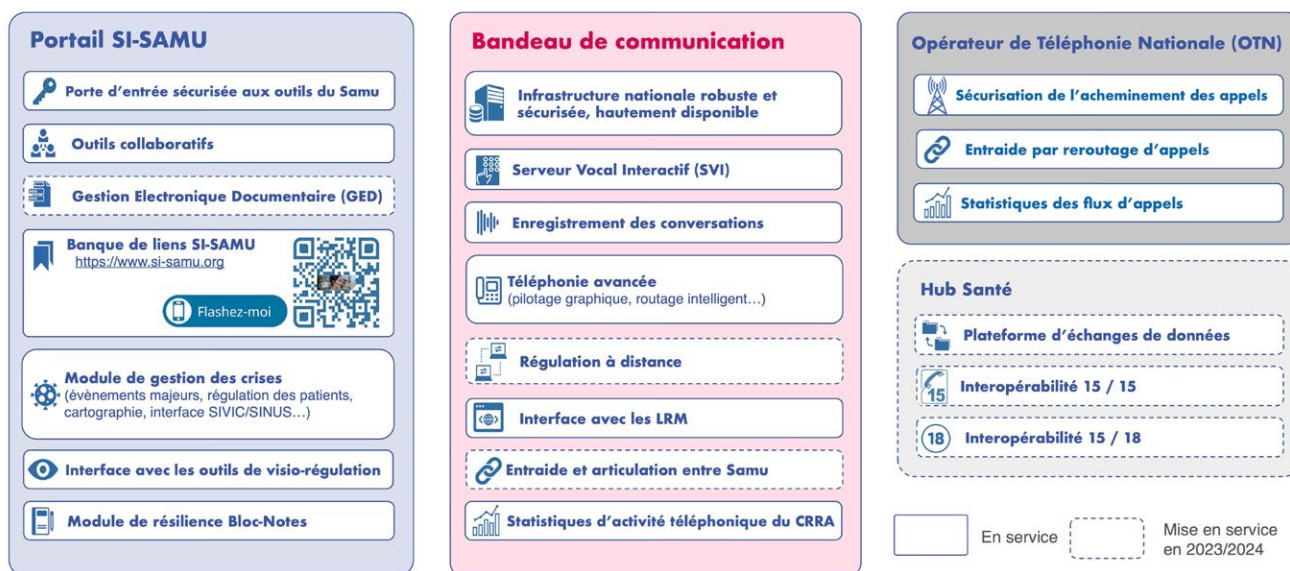
- statistiques nationales, zonales, régionales et locales harmonisées;
- renforcement de la résilience des SAMU, pour la téléphonie (OTN, usages à distance) et le logiciel de régulation médicale (Bloc-notes);
- cohérence des projets d'Etat, interactions avec les autres projets interministériels;
- Etat-Plateforme, avec une solution nationale « socle » vecteur de dynamisation de l'écosystème des éditeurs pour la création de services à valeur ajoutée;

- Etat-Providence pour garantir la réponse aux besoins primaires des SAMU dans l'intérêt général quand la rentabilité n'est pas au rendez-vous pour les sociétés privées.

Les chiffres clés du Programme SI-SAMU :

- plus de 15 000 utilisateurs en cible;
- 30 millions d'appels au 15 par an à gérer;
- programme de 15 ans.

Le programme SI-SAMU met à disposition des Samu des produits et services dans une logique d'Etat-plateforme et les accompagne dans leur transformation numérique



Plus d'informations sur esante.gouv.fr

